



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°66 - 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le HUIT du mois de AVRIL, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

☺☺☺☺☺☺

### ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Madame TARTIERE Catherine, Messieurs GAY Lionel, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix	Monsieur BABUT Michel
Compains	Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Monsieur CARDENOUX Didier
Espinchal	/
La Bourboule	Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Messieurs BATTUT Romain, CONSTANTIN François, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Madame MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mesdames MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Messieurs DUBOURG Sébastien, AURIACOMBE Stéphane
Le Vernet Ste Marguerite	/
Montgreleix	Monsieur MAGE Jean
Murat le Quaire	Monsieur CASSIER Jean-François
Murol	Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	/
Saint Nectaire	Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Monsieur CLECH Michel
St Victor la Rivière	/
Valbeleix	Madame LANCELLE Elsa

☺☺☺☺☺☺

**Secrétaire de séance :** Monsieur VALETTE Henri

**Nombre de Conseillers :** En exercice : 35 - Présents : 28 - Votants : 30

**Pouvoirs :** Mr DANJOUX Hugues à Mr CONSTANTIN François, Mr GORY François à Mr CHASSARD Frédéric

**Absents/Excusés :** Madame DECHAMBRE Brigitte, Messieurs PERRON Jacques, CHANIER Jean-Luc, DABERT Laurent, PERRON Roland.

**Délégués suppléants assistant au conseil :** Monsieur PERARD Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

☺☺☺☺☺☺

### OBJET : Budget Annexe GEMAPI 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations 2021 de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY, tel qu'annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

➤ APPROUVE le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations 2021 de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY, lequel peut se résumer ainsi qu'il suit :

Section de FONCTIONNEMENT :

\* Dépenses \_\_\_\_\_ 502 000.00 €

\* Recettes \_\_\_\_\_ 502 000.00 €

Section d'INVESTISSEMENT :

\* Dépenses \_\_\_\_\_ | 130 000.00 €

\* Recettes \_\_\_\_\_ | 130 000.00 €

Ainsi fait et délibéré,  
Les Jour, Mois, An que sus dit  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Président,  
Lionel GAY

